

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 13311 - 6 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Fontaine

DIMANCHE 15-LUNDI 16 NOVEMBRE 1987

Les résultats du sommet de Karlsruhe et les aléas de la cohabitation

Rivalités indécentes

M. Jacques Chirac n'entend plus jouer les seconds rôles dans le domaine de la coopération franco-allemande. Il l'a montré au sommet de Karlsruhe en exprimant, par diverses initiatives, l'idée que la solidarité franco-allemande est « indivisible » et qu'elle doit par conséquent se manifester aussi dans les domaines économique et financier. Dès le premier jour de la rencontre, M. Balladur et son collègue, M. Stoltenberg, publiaient une déclaration commune qui, en réaffirmant la détermination des deux pays de faire face ensemble dans le tournoi monétaire, avait le double avantage de couper court aux rumeurs concernant une réévaluation du mark et, pour les Allemands, de renforcer leur position face aux États-Unis. Pendant ce temps, M. Chirac, dans un entretien particulier avec M. Kohl, proposait la création d'un comité économique et financier franco-allemand, idée bien accueillie par le chancelier, et à laquelle le président de la République, consulté après, ne pouvait que souscrire tant elle s'insère dans la logique du renforcement de la coopération franco-allemande en général.

Cette nouvelle avancée dans le rapprochement entre les deux pays a été toutefois plus crédible si elle avait été mieux préparée et ne s'était exprimée de façon si interrompue, en donnant lieu à des coups bas dérisoires, à l'épisode, indécemment en terre allemande, des rivalités entre cohabitants. M. Chirac entendait rattraper, sur le terrain économique et financier, l'avance considérable prise dans le domaine de la défense par le président de la République, qui est le véritable instigateur, avec le chancelier Kohl, de la réévaluation du traité de l'Élysée conclu en 1963 par de Gaulle et Adenauer. La volonté politique prend sa source à l'Élysée, même si les ministères concernés, et en particulier celui de M. Giraud, ont fourni ensuite un travail efficace.

L'insistance avec laquelle M. Mitterrand a affirmé dans sa conférence de presse que les projets de conseil de défense et de comité financier étaient « parallèles mais pas identiques » laisse penser que M. Chirac aurait souhaité non seulement mettre les deux projets sur le même plan, mais faire dépendre l'un de l'autre. Le premier ministre s'est finalement en rabattu devant les Allemands. Le vocabulaire même indique que la « commission » économique et financière qu'on entend créer n'aura ni la solennité ni le pouvoir décisionnel du futur « conseil » de défense confié par les plus hautes instances des deux États. M. Mitterrand a, à plusieurs reprises lors de ses récentes voyages en RFA, souligné la nécessité de prolonger dans le domaine monétaire le rapprochement Paris-Bonn. En fait, pour autant utile que l'Élysée revendique la paternité de cette idée qui, au plan du principe, paraît relever du simple bon sens mais qui semble très difficile à mettre en œuvre dès lors que l'on veut aller au-delà de la concertation normale entre ministres ? Il y a quelques semaines, quel qu'un, à Paris, mettait en garde contre la multiplication trop rapide de propositions franco-allemandes nouvelles et le danger des annonces « symboliques ». C'était M. Chirac.

Coopération élargie entre la RFA et la France

Le 50^e sommet franco-allemand, qui s'est achevé le vendredi 13 novembre, à Karlsruhe, a eu pour résultat des décisions concrètes qui traduisent la volonté des deux pays d'élargir leur coopération, notamment en matière économique. Cependant, les conseillers du président de la République et ceux du premier ministre se sont disputés la paternité des initiatives.

Outre plusieurs accords de coopération industrielle, en matière de télécommunications, et l'accord sur l'hélicoptère de combat, ce sommet a fixé comme échéance le 22 janvier 25^e anniversaire du traité de l'Élysée pour deux projets de dimension politique : le conseil de défense, dont M. Mitterrand avait annoncé en septembre qu'il était à l'étude et qui devrait permettre de créer la brigade commune et de définir sa place dans la stratégie globale des deux pays ; et la commission franco-allemande économique et financière dont il a été débattu sur proposition de M. Chirac.

(Lire page 4 l'article de CLAUDE TRÉAN.)

Réplique de M. Mitterrand sur les « affaires »

Interpellé par une partie de la majorité sur un trafic de munitions à destination de l'Iran, M. François Mitterrand devint, le lundi 16 novembre, à 18 heures, sur RTL, s'exprimer notamment sur l'affaire Luchaire. Vendredi, M. Cheysson, ancien ministre des relations extérieures, a affirmé que le chef de l'État avait interdit, « par écrit », toute vente d'armes à l'Iran.

« Le 24 mai 1984, reçu en audience par le président de la République, il (l'amiral Lacoste) l'a prévenu de l'existence de trafics de munitions; le président lui a demandé d'en parler à M. Bernu » : c'est à partir de cette phrase du rapport Barbu sur la vente à compter de 1982, de 450 000 obus à l'Iran par la société Luchaire, que M. Mitterrand est devenu la cible d'une nouvelle « affaire ». Comment expliquer, en effet, que le chef de l'État ayant été prévenu, le trafic ait continué ?

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 5.)



Des dizaines de millions de francs de dégâts après la mutinerie

Saint-Maur, prison ivre

Six blessés, plusieurs dizaines de millions de francs de dégâts, près de cent cinquante détenus transférés vers d'autres établissements, tel est le bilan de la mutinerie, les 12 et 13 novembre, à la centrale de Saint-Maur (Indre). Après le retour au calme, l'administration pénitentiaire a autorisé, vendredi, la presse à pénétrer dans la prison.

CHATEAULOUX de nos envoyés spéciaux

Tout s'est joué là, de part et d'autre d'une grille au treillage serré, verrou d'un interminable couloir, étroit et bas de plafond, peint d'une indéfinissable couleur pâle de corridor de pensionnat.

Tout s'est joué là, des heures et des heures de dialogue de sourds, de négociation tendue, haleine contre haleine à la seule lueur des incendies, au milieu d'une nuit de folie. A cette grille, dernier point de contact préservé, bref no man's land entre quatre cents détenus en colère et des centaines de policiers, de gendarmes prêts à l'assaut, un officier du GIGN a retrouvé un prisonnier de l'INFLNC, M. Hubert Bonaldi, directeur régional de l'administration pénitentiaire à tenu de longues palabres en langue corse avec d'autres détenus. Des messages ont été échangés. L'exaspération, l'ordre et le désordre, les menaces et enfin l'apaisement se sont verbalement exprimés là.

Le décor est toujours en place, vendredi en début d'après-midi,

quelques heures à peine après le retour au calme à la centrale de Saint-Maur et alors que, dehors, devant l'entrée, reflétant des colonnes d'hommes en uniforme et qu'on démonte, au pied d'un drapeau tricolore, la PC mobile des pompiers. La moitié des acteurs, vainqueurs obligés, occupe encore symboliquement le territoire de sa longue veille. Des gendarmes mobiles sont massés devant des cages de sandwichs dans le hall qui commande l'accès au couloir. Des surveillants, le visage marqué par la fatigue, recomptent des clés dans un poste de garde. Des portes se referment pudiquement sur quelques détenus attardés, en attente de la fouille ou d'un transfert.

PHILIPPE BOGGIO et RÉGIS GUYOTAT. (Lire la suite page 8.)

Une nouvelle technique de criminologie

La preuve génétique

Le 13 novembre 1987 marque une date dans l'histoire de la biologie moléculaire et de la criminologie : pour la première fois, un tribunal britannique - à condamner un homme pour viol sur la base d'informations fournies par une nouvelle technique dite des « empreintes génétiques ». Déjà utilisée depuis quelques mois dans des affaires de recherche en paternité, cette technique va bouleverser la médecine légale et la criminologie. Elle permet en effet à partir d'un simple fragment organique (peau, cheveu, goutte de sang, salive, sperme) d'identifier une personne de manière absolue.

Fondé sur un travail original de biologie moléculaire d'un universitaire britannique, le professeur Alex Jeffreys, ce test est depuis peu commercialisé par la

multinationale Imperial Chemical Industries (ICI). Il pourrait rapidement supplanter les classiques procédés d'identification au premier rang desquels la technique des empreintes digitales de Bertillon.

Il s'agit là d'une des applications les plus concrètes des progrès accomplis ces dernières années grâce aux travaux de biologie moléculaire. L'identification quasi absolue ainsi permise de chaque être humain apporte un nouvel outil aux spécialistes de médecine légale et une nouvelle source d'information à la justice. Elle ouvre aussi, dans le même temps, de nouvelles perspectives, plus inquiétantes.

(Lire page 8, l'article de JEAN-YVES NAU.)

La visite de M. Janos Kadar à Bruxelles

Quand les deux Europes veulent se reconnaître

MM. Jacques Delors et Willy De Clercq, respectivement président de la Commission européenne et vice-président chargé des relations extérieures, devaient rencontrer, le dimanche 15 novembre, près de Bruxelles, M. Janos Kadar, premier secrétaire du Parti socialiste ouvrier de Hongrie. Ce rendez-vous « officieux », organisé en marge de la visite du chef de parti hongrois en Belgique, est une manifestation de la normalisation en cours entre la Communauté et les pays de l'Est.

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

La normalisation des relations entre la Communauté et les pays de l'Est, favorisée par la politique d'ouverture de M. Gorbatchev, paraît enfin en bonne voie. Une série d'événements significatifs devraient la consacrer, début 1988, alors que la RFA aura pris la présidence des travaux des Douze : l'adoption d'une déclaration conjointe par la Communauté

et le Conseil d'assistance économique mutuelle (COMECON) qui regroupe les alliés de l'URSS ; la reconnaissance de la Communauté par chacun des pays de l'Est ; la conclusion d'un accord commercial entre la CEE et la Hongrie. Les dirigeants de l'Europe de l'Est affirment que les obstacles à cette normalisation devraient être levés rapidement. Certains États membres de la CEE, telle la RFA, poussent dans ce sens, avec l'appui de la Commission. D'autres, comme la France, tout en se défendant de freiner, préconisent une certaine prudence.

Trente ans après la signature du traité de Rome, l'URSS et ses partenaires continuent à ignorer juridiquement l'existence de la Communauté, même si plusieurs pays de l'Est - commerce oblige - ont conclu des arrangements techniques avec elle (portant sur les échanges d'acier, de textiles, de produits agricoles). Les exigences formulées pendant longtemps par Moscou ont empêché le rapprochement : l'URSS entendait que la normalisation prenne

la forme d'un accord entre la CEE et le COMECON, qui aurait inclus des dispositions sur le développement du commerce entre les deux blocs. La Communauté, peu soucieuse de légitimer une organisation qu'elle juge trop étroitement dominée par Moscou, refusa d'envisager un accord de portée aussi ambitieuse.

C'est en 1984, avant même que M. Gorbatchev accède au pouvoir, que les Soviétiques commencent à bouger. La Hongrie annonce alors à Bruxelles qu'elle était candidate à la conclusion d'un accord commercial. Il était clair que cette démarche bénéficierait du feu vert de Moscou. En 1985, les Soviétiques, changeant ainsi formellement de position, proposent que la normalisation prenne la forme d'une déclaration commune CEE-COMECON, ce qui convenait parfaitement à la Communauté. Aujourd'hui, ce document, qui se limitera à la reconnaissance réciproque des deux organisations et à la vague affirmation d'une volonté partagée de coopération, est prêt.

PHILIPPE LEMAITRE. (Lire la suite page 3.)

Le Monde

INNOVATIONS 87
VOYAGE AU CENTRE DU FUTUR

Un supplément tout en couleurs. 80 pages

Gratuit avec **Le Monde**

Lundi 16 date Mardi 17 Novembre 1987

M 0146 - 11180 - 6,00 F

3790146006000 11160

EXCLUSIVITE RTL

LUNDI A 18 H

MONSIEUR

**FRANÇOIS
MITTERRAND**

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

**REPOND AUX QUESTIONS
DE PHILIPPE ALEXANDRE**

EN DIRECT
SUR **RTL**

مکانیہ اے آر ٹی وی

Assemblée
Le 15 novembre 1987
Le 16 novembre 1987
Le 17 novembre 1987
Le 18 novembre 1987
Le 19 novembre 1987
Le 20 novembre 1987
Le 21 novembre 1987
Le 22 novembre 1987
Le 23 novembre 1987
Le 24 novembre 1987
Le 25 novembre 1987
Le 26 novembre 1987
Le 27 novembre 1987
Le 28 novembre 1987
Le 29 novembre 1987
Le 30 novembre 1987
Le 1er décembre 1987
Le 2 décembre 1987
Le 3 décembre 1987
Le 4 décembre 1987
Le 5 décembre 1987
Le 6 décembre 1987
Le 7 décembre 1987
Le 8 décembre 1987
Le 9 décembre 1987
Le 10 décembre 1987
Le 11 décembre 1987
Le 12 décembre 1987
Le 13 décembre 1987
Le 14 décembre 1987
Le 15 décembre 1987
Le 16 décembre 1987
Le 17 décembre 1987
Le 18 décembre 1987
Le 19 décembre 1987
Le 20 décembre 1987
Le 21 décembre 1987
Le 22 décembre 1987
Le 23 décembre 1987
Le 24 décembre 1987
Le 25 décembre 1987
Le 26 décembre 1987
Le 27 décembre 1987
Le 28 décembre 1987
Le 29 décembre 1987
Le 30 décembre 1987
Le 31 décembre 1987

ÉTRANGER

Les discussions budgétaires à Washington

Le chaud et le froid

L'optimisme des places boursières qui s'était manifesté le jeudi 12 novembre a succédé vendredi à une nouvelle vague d'incertitude. C'est qu'aux chiffres du déficit commercial américain de septembre - une réduction de près de 10 % - a succédé l'annonce de nouvelles difficultés dans les négociations Congrès-Maison Blanche sur la réduction du déficit budgétaire. Wall Street a accusé le coup, l'indice Dow Jones baissant de 25 points pour cloîture à 1 935,01 points contre 1 960,21 points la veille.

0,3 % en septembre. Là encore, il faut être prudent: durant les dix premiers mois de 1987, les prix de gros ont augmenté au rythme annuel de 3 %. Mais les risques d'une accélération de l'inflation aux Etats-Unis sont peut-être moins évidents que beaucoup d'économistes ne le pensent malgré un taux de croissance qui reste remarquable: + 3,5 % en rythme annuel sur les neuf premiers mois de l'année.

Une nouvelle source de conflit avec les Etats-Unis

Le comité vétérinaire des Douze se prononce contre la commercialisation de la viande aux hormones

Lors de la réunion du comité vétérinaire des Douze, le vendredi 13 novembre à Bruxelles, la majorité des délégations se sont prononcées contre la proposition de la Commission européenne de suspendre pendant dix-huit mois, à compter du 1^{er} janvier 1988, l'interdiction de commercialiser - et donc d'importer - dans la

CEE des viandes traitées aux hormones. La Commission n'a pas l'intention de renoncer à sa proposition sous le principal objectif est d'éviter une nouvelle source de conflit avec les Etats-Unis. Elle va la soumettre aux ministres de l'Agriculture des Douze qui se réunissent à partir de lundi 16 novembre à Bruxelles.

BRUXELLES (Communauté européenne) de notre correspondant

La directive européenne qui a été approuvée fin 1985 interdit la production et la commercialisation de viandes engraisées aux hormones dans la CEE à compter du 1^{er} janvier 1988. Les Etats-Unis, qui exportent pour environ 100 millions de dollars de viande et d'abats vers les marchés des Douze et qui autorisent l'utilisation d'hormones, prétendent que cette législation européenne n'a aucune justification scientifique et qu'en fait, elle est d'inspiration protectionniste.

REPÈRES

Prix Accélération en Grande-Bretagne

La hausse des prix en Grande-Bretagne a été de 0,5 % en octobre, portant la hausse annuelle à 4,5 % (octobre 1987 comparé à octobre 1986). Ce mauvais résultat n'empêche pas le gouvernement de maintenir sa prévision d'un taux annuel de 4 % à la fin 1987.

La production industrielle en Grande-Bretagne a baissé de 1 % en septembre par rapport à août (elle avait augmenté de 0,7 % en août par rapport à juillet). En un an (septembre 1987 comparé à septembre 1986), la hausse de la production est de 2,1 % alors qu'elle atteignait 3,8 % en août 1987 par rapport à août 1986.

Prix de gros Stabilité au Japon

Les prix de gros au Japon sont demeurés stables en octobre par rapport à septembre, a indiqué le 13 novembre la Banque du Japon. En revanche l'indice accuse une hausse de 0,6 % par rapport à octobre 1986. C'est la première hausse, sur une base annuelle, depuis mai 1985. (AFP)

Commerce Sanctions américaines contre le Brésil

Le président Reagan a annoncé, le vendredi 13 novembre, son intention de prendre des sanctions commerciales contre le Brésil qui est accusé par Washington de « pratiques commerciales déloyales » à l'encontre des produits informatiques américains. L'envisage d'augmenter les droits de douane sur les exportations brésiliennes vers les Etats-Unis et d'interdire les importations de certains produits informatiques brésiliens. Les sanctions porteront sur une somme globale de 105 millions de dollars, soit l'équivalent du manque à gagner des sociétés américaines sur le marché brésilien.

FAITS ET CHIFFRES

● BSN reprend deux sociétés espagnoles. - Le groupe BSN vient de développer une activité en Espagne, en reprenant l'activité du département pâtes alimentaires Ardile du groupe Nabisco et en acquérant une participation majoritaire dans la société Siro qui fabrique des biscuits. Ardile, avec 9 % du marché des pâtes alimentaires, occupe la deuxième rang en Espagne, et Siro, le quatrième rang sur le marché espagnol des biscuits.

● Darnal acquiert les actifs des Galeries Barbès. - La totalité des actifs du groupe Galeries Barbès, depuis plusieurs mois en redressement judiciaire, a été cédée aux meubles Darnal pour un montant de 30 millions de francs. La transaction prévoit le versement de 1 million de francs au comptant et le règlement du solde en quatre ans, période pendant laquelle les administrateurs judiciaires deviennent « commissaires à l'exécution du Plan ». Les actifs concernés sont ceux des magasins aux enseignes « Galeries Barbès » et « Global », mais aussi ceux de la Société française d'ameublement, de

SOCIAL

La fin des états généraux de la Sécurité sociale

Le consensus a trouvé ses limites

Dès lors qu'on s'est abstenu de placer trop d'espérances dans cette réunion, au regard des solutions qu'elle aurait pu apporter aux maux dont souffre notre protection sociale, les états généraux de la Sécurité sociale, qui se sont achevés le vendredi 13 novembre, ont tenu leurs promesses.

En clôture de ces assises, M. Jean Marmont, le rapporteur général, a « salué le courage du gouvernement qui nous a encouragés à prendre une telle initiative ». « Recommander un Grenelle de la Sécurité sociale ne pourra plus tenir lieu de programme », a-t-il ajouté en insistant surtout sur l'idée qu'« il n'y a pas pour la Sécurité sociale de solution miracle ».

Des accords, plus ou moins larges, se sont dégagés également autour de la « table ronde » sur l'assurance-vieillesse où, d'emblée, la quasi-totalité des participants ont reconnu que « l'âge d'or » était terminé. Ni le système de retraite par répartition, ni le droit de partir à la retraite à soixante ans n'ont fait l'objet de véritables remises en cause mais certaines adaptations ont été suggérées.

Dans le débat sur le financement, aucun consensus n'est apparu même si, pour la grande majorité des participants, il ne s'agit pas de démissionner sur la cause des fondements de la Sécurité sociale mais plutôt de clarifier les relations entre solidarité et assurance.

Le représentant de la Fédération française des sociétés d'assurance, M. Brunet, a plaidé, comme M. Beuprêtre l'avait fait au nom des professionnels libéraux, pour que l'on s'élève sur le rapport des « sages » - « Il faut gérer les régimes sociaux avec un esprit d'entreprise », a-t-il déclaré partisan de « concilier le social et le libéral, ce qui est fondamentalement pour tous, et l'efficacité ». Son homonyme, M. Brunet, de la « table ronde », vice-président de la CGPME, a demandé qu'« il y ait des contrôles sérieux pour réprimer les abus et les gaspillages ».

M. Maurice Darnal, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie, s'est prononcé à propos de la gestion hospitalière pour la mise en place progressive d'un « système conventionnel », comme il existe avec les professions de santé. Si M. Yannick Simbrun, nouveau secrétaire général de la FEN, s'est montré un « farouche partisan » d'un changement d'assiette des cotisations, faisant intervenir l'ensemble des revenus afin de mieux responsabiliser les assurés, il n'a pas été de même, pour M. Claude Jéant (FO) qui a proclamé « l'attachement indissociable entre salaires et cotisations sociales ». « Un changement de système de financement modifierait la nature même de la Sécurité

Le climat a été, à quelques exceptions près, marqué par la tolérance et l'écoute réciproque. La CGT a participé loyalement aux débats. Mais s'il y a eu des marges d'accord, et même parfois de consensus, les clivages sont réapparus lors du débat sur le financement et l'organisation de la Sécurité sociale. Le consensus a trouvé ses limites.

M. Edmond Maire (CFDT) a abordé une autre approche. Plutôt que d'entrer dans le débat solidarité-assurance, il a distingué les prestations pour tous les Français (prestations familiales, accès aux soins) et les revenus de remplacement (retraite, indemnités journalières de maladie): « Ce qui est prestations à tous les Français doit être payé par tous les Français sur des règles définies à l'avance mais proportionnellement à leurs revenus. Les revenus de remplacement doivent être financés par les cotisations ».

Un autre débat a concerné l'organisation de la Sécurité sociale et le rôle de l'Etat. La CFDT, comme FO, se sont déclarées opposées à l'idée d'un vote annuel du Parlement sur le montant du prélèvement social. En revanche, la CFDT a été la seule à se montrer favorable, sous conditions, à la création d'une sorte de « haute autorité » de la protection sociale (évoquée dans le rapport des « sages »). « Aucun gouvernement, a assuré M. Brunet (CGPME) ne se dessaisira jamais

Un nouveau centre pour les exclus

« Notre système de protection sociale est parfait. Il s'agit aujourd'hui de le rendre meilleur », inaugure, le vendredi 13 novembre, le deuxième centre parisien de Médecins du monde, destiné à accueillir ceux qui sont « exclus de la Sécurité sociale » (1). M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, a parfaitement résumé le paradoxe de notre système de protection sociale: théoriquement infaillible - personne ne devrait passer au travers de ses mailles - mais en pratique d'une telle complexité qu'un grand nombre de personnes ne sont pas couvertes. Cinq cent mille, un million, deux millions? On manque de statistiques précises. Des gens s'autocensurent. Souvent, ils vivent seuls, parfois sans avoir de domicile fixe, des hommes et des femmes en majorité français.

Pour les aider, pour les soutenir gratuitement, Médecins du monde a ouvert dix-sept centres (Le Monde du 23 décembre 1986 et du 15 juillet 1987). Preuve, s'il en fallait, que le problème existe: plusieurs dizaines de milliers de personnes ont, à ce jour, fait appel à leurs services. Ces structures d'accueil ne sont pas la panacée. Tout le monde en convient, M. Séguin le premier, qui estime souhaitable de « simplifier le système de protection sociale ». Mais peut-on

aller plus loin? « C'est indispensable », estime-t-on à Médecins du monde, où l'on pense que ce n'est pas quand ils sont malades que les gens doivent faire des démarches administratives pour obtenir une prise en charge, mais une fois guéris, Médecins du monde propose la création d'une carte d'identité sociale, d'un « fonds commun de financement », et la prise en charge du ticket modérateur de façon systématique en dehors d'un certain niveau de ressources.

Un vendredi symbolique en tout cas. Tandis que se tenaient des états généraux à grand spectacle, un ministre des affaires sociales inaugure un centre d'accueil pour les exclus du système. « Un véritable constat d'échec pour les pouvoirs publics », reconnaissait, non sans franchise, M. Séguin.

FRANCK NOUCH. (1) 161, rue Amiot, 75001 Paris. Un autre centre existe à Paris, sur la rue du Jura, dans le treizième arrondissement.

de la maîtrise des dépenses de Sécurité sociale. Il ne laissera jamais dans la nature des sommes qui dépassent le budget de l'Etat. Vice-président du CNPF, M. Pierre Guillen n'a pas eu de difficultés sur l'ensemble du débat: « Parler de financement sans distinguer les branches me met particulièrement mal à l'aise ». Il a également regretté que les moyens de résoudre le déficit du régime général aient été aussi peu évoqués. Le consensus a trouvé ses limites. Mais le débat n'a été qu'amorcé. Il sera intéressant de suivre le parcours de plusieurs belions d'essai lancés à l'occasion de ces états généraux.

MICHEL NOBLECOURT.

AFFAIRES

L'IFREMER va faire construire un navire de recherche océanographique

L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) vient de confier aux Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, la construction de son nouveau navire de recherche. Ce bâtiment sera capable de mettre à la mer aussi bien la soucoupe plongeante Cyane que le Nautilus, le sous-marin qui a exploré cet été l'épave du Titanic.

Pour les Chantiers, qui terminent la construction du Sovereign of the seas, le plus gros paquebot du monde, dont la livraison est prévue fin décembre, c'est donc un nouveau contrat important (200 millions de francs) qui prend le relais. Le navire de l'IFREMER, dont on ne connaît pour le moment que les caractéristiques générales, aura 85 mètres de long.



Table with 7 columns: ÉTRANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, CULTURE, ÉCONOMIE, SERVICES, MINITEL. Lists various news items and their page numbers.

Après les déclarations de M. Jacques Delors à TF I

Tir de barrage à gauche... et à droite, embarras au centre

Franchement réprobation à gauche, réactions ambiguës à droite : en déclarant, le jeudi 12 novembre lors de l'émission "Questions à domicile" de TF 1, qu'il pourrait être le premier ministre de M. Raymond Barre s'il était élu...

M. Jean-Pierre Chevènement juge que M. Delors « mélange la droite et la gauche ». M. Michel Charzat souligne que ces propos « ont le mérite de la clarté », mais sont « en contradiction formelle » avec la stratégie du PS.

Seul M. Dominique Baudis, le maire de Toulouse, a dit : « Les paroles de Jacques Delors ont été une bouffée d'oxygène dans le débat politique ». M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, président du CDS, s'est borné à affirmer que les propos de M. Delors prouvent que M. Barre est « un très bon candidat pour le rassemblement des Français ».

Un ton au-dessous, mais aussi ferme sur le fond, M. Pierre Mauroy, a déclaré à notre correspondant dans les Ardennes, Jean Druart : « Comment diable Jacques Delors peut-il aller aussi loin ? J'ai pour lui beaucoup d'estime et d'amitié, mais je ne peux pas le suivre sur ce terrain ».

Les dirigeants de Socialisme et République (ex-CERES) ne s'embarrassent pas des précautions de langage d'un premier secrétaire qui rappelle que M. Delors est « authentiquement socialiste » et se dit, peut-être, que M. Mitterrand n'a pas forcément été très surpris par les déclarations de son ancien ministre.

Pas d'équivalent, à droite, d'un tel tir de barrage. Que M. Delors n'écarte pas l'hypothèse d'être le premier ministre de M. Barre, est-ce un avantage ou un inconvénient pour le député du Rhône ?

Le mot de la fin revient à M. Frank Borotra, porte-parole du RPR, qui reconnaît que M. Delors « a fait un bon coup politique en posant sa candidature dans un camp et dans l'autre ».

Les plaintes de M. Michel Droit

Nouveaux sursis à statuer de la Cour de cassation

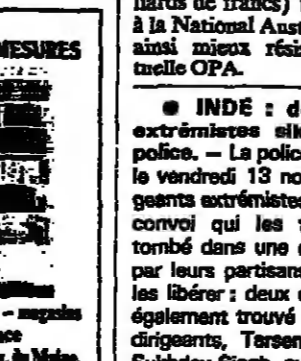
La chambre criminelle de la Cour de cassation a rendu le 12 novembre un arrêt par lequel elle a décidé « un sursis à statuer » jusqu'au 10 décembre, sur la requête présentée par le procureur de la République de Paris, lui demandant de désigner une juridiction chargée d'instruire la plainte contre X... déposée par M. Michel Droit, pour « violation du secret de l'instruction et éventuellement pour faux ».

Après examen en assemblée générale, le Conseil d'Etat a donné, jeudi 12 novembre, un avis favorable au projet de réforme de l'instruction élaboré par la chancellerie, sous réserve de « quelques modifications secondaires de détail ».

L'action d'Eurotunnel proposée au prix de 35 F

Le prix de l'action d'Eurotunnel, société concessionnaire du tunnel sous la Manche, qui augmente, le jeudi 16 novembre, son capital de 7,7 milliards de francs, a été fixé à 35 francs ou 350 pence par le conseil d'administration.

Des investisseurs japonais, qui avaient demandé à acquérir 1,5 milliard de francs d'actions, semblent s'être ravisés. Certains membres du syndicat de garantie se sont retirés.



A B C E F G H

Répression et SIDA en Suède

Une île pour les toxicomanes séropositifs

L'île d'Adelö, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Stockholm, va-t-elle devenir le lieu de réhabilitation pour des toxicomanes séropositifs ?

Le projet des autorités sanitaires, suédoises de placer une dizaine de personnes qui refusent de se soumettre aux contrôles médicaux, dans une ancienne maison de chasse royale d'une île idyllique, suscite de vives polémiques.

En Suède, la loi autorise les pouvoirs publics à restreindre les mouvements des personnes atteintes par une maladie contagieuse.

Après la condamnation d'un journaliste

Le PDG de l'AFP saisit le Conseil supérieur de l'agence

Le PDG de l'AFP, M. Jean-Louis Guillaud, a décidé, le vendredi 13 novembre, de saisir le Conseil supérieur de l'agence, à la suite des jugements concernant un journaliste, M. Pierre Feuilley, pour diffusion de fausses nouvelles et diffusion en masse de documents confidentiels.

Le bureau national du Syndicat national des journalistes (SNJ) s'est pour sa part « déclaré très inquiet pour l'indépendance des journalistes ».

Troisième partie : nulle

Un « commando » encerclé

Après un combat acharné, les forces de sécurité ont encerclé un commando de la Brigada Negra. Les membres du commando ont été tués.



CHAMPIONNAT DU MONDE SÉVILLE 1987. Pour s'être terminée par la milite, la troisième partie jouée le vendredi 13 novembre, n'en a pas moins été passionnante.

Table with chess moves: Blancs: KARPOV, Noirs: KASPAROV. Includes chess notation and move counts.

Bombe à l'hôpital de Beyrouth : six morts

Six personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées par l'explosion, samedi matin 14 novembre, d'une bombe piégée à l'intérieur de l'hôpital de l'université américaine de Beyrouth, situé dans le secteur du centre de la capitale libanaise.

La Hongkong and Shanghai Bank détendra 14,9 % de la banque britannique Midland

La Hongkong and Shanghai Bank prend une participation de 14,9 % dans le capital de la banque britannique Midland, en lui apportant 383 millions de livres sterling (3,8 milliards de francs) de fonds propres supplémentaires.

EN BREF

Report d'un lancement d'Ariane. La tir de la fusée Ariane, qui doit mettre le 17 novembre en orbite le satellite de télévision direct allemand TV-Sat, a été reporté de quelques jours.

Décès de Marc Rouzier

M. Rouzier, rédacteur en chef de « Paris-Normandie », a été élu président du conseil d'administration de l'Agence de presse régionale « Normandie (Rouen) ».

Fin de la grève au Prado

Le personnel du musée du Prado à Madrid a décidé, le vendredi 13 novembre, de reprendre le travail après une grève qui a entraîné la fermeture du musée pendant onze jours.

Minitel

- List of services available on Minitel: Bourse, heures des comptes, BOU, Concours, le Monde du vin, la question subsidiaire, VIN, Les jeux du Monde, ARC, Actualité International, Sports, Culture, Bourse, Abonnements, 3615 Tél. LEMONDE.

La mise en cause d'un collaborateur d'Antenne 2 par un député du FN

M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, et M. Claude Camuzat, PDG d'Antenne 2, ont tous deux réagi, le vendredi 13 novembre, à la mise en cause récente d'un journaliste de la chaîne publique par un député du Front national.

Décès de Marc Rouzier

M. Rouzier, rédacteur en chef de « Paris-Normandie », a été élu président du conseil d'administration de l'Agence de presse régionale « Normandie (Rouen) ».

Fin de la grève au Prado

Le personnel du musée du Prado à Madrid a décidé, le vendredi 13 novembre, de reprendre le travail après une grève qui a entraîné la fermeture du musée pendant onze jours.

Fin de la grève au Prado

Le personnel du musée du Prado à Madrid a décidé, le vendredi 13 novembre, de reprendre le travail après une grève qui a entraîné la fermeture du musée pendant onze jours.

Le numéro de « Monde » daté 14 novembre 1987 a été tiré à 541 121 exemplaires

